

LOTUS BAKERIES ACQUIERT LA MARQUE DINOSAURUS

Renforcement sur les marchés domestiques belge et français, grâce à la reprise du concept de biscuits pour enfants Dinosaurus. Réelles perspectives en termes de poursuite de l'internationalisation.

L'offre commune émise par Lotus Bakeries et Nutrexp S.L. (« Nutrexp ») sur Galletas Artiach S.A.U. (« Artiach ») est une véritable réussite : Nutrexp acquerra les actions du fabricant de biscuits espagnol et Lotus Bakeries, les droits de propriété intellectuelle du concept pour enfants Dinosaurus en dehors de l'Espagne, le Portugal, le Maroc, l'Algérie et le Mexique. Les opérations sont soumises à l'approbation des autorités de la concurrence.

Dinosaurus est distribué avec grand succès depuis la fin juin 2008 sous licence Artiach par un producteur de marque tiers en Belgique et en France, pour un chiffre d'affaires proche des 18 millions d'euros. Le contrat de licence entre ce fabricant et Artiach expirant à la fin juin 2013, c'est sous la marque Lotus que se poursuivra la commercialisation du concept Dinosaurus.

En faisant siens les biscuits Dinosaurus, Lotus Bakeries va renforcer sa position en Belgique et en France, ses marchés domestiques. Dinosaurus est actuellement, après la Frangipane Lotus, le petit gâteau le plus vendu en Belgique en nombre d'unités, ce qui fait de lui le biscuit spécialement destiné aux enfants le plus plébiscité.

Lotus Bakeries ayant acquis les droits de propriété intellectuelle relatifs à la marque Dinosaurus, il a désormais la possibilité de la commercialiser et de l'internationaliser plus avant. La marque Dinosaurus est du reste d'ores et déjà protégée au sein de plusieurs marchés et pays d'importance significative.

La transaction s'inscrit dans la ligne droite de la politique de marques menée par Lotus Bakeries, dont les produits se distinguent par leur qualité et par l'expérience gourmande qu'ils donnent au consommateur. L'opération porte exclusivement sur les droits de propriété intellectuelle et ne prévoit la reprise ni de personnel, ni de la production. L'intégration dans les organisations de vente existantes en Belgique et en France sera donc bien aisée.

Le Groupe Lotus Bakeries assurant lui-même la fabrication de ses produits dans le but d'en garantir une qualité et un prix de revient concurrentiel constants, il ne pouvait manquer d'étudier les possibilités de fabriquer les biscuits Dinosaurus à Lembeke. L'examen fut concluant : la nouvelle ligne de production devrait être opérationnelle à la mi-2013. L'opération exigera quelque 8 millions d'euros d'investissements.

Nutrexp a pour sa part accepté de fabriquer au besoin les produits Dinosaurus pour le compte de Lotus Bakeries jusqu'en 2014 ; la production sous la marque Lotus, sans aucun risque de rupture de stock, après l'expiration, à la fin juin 2013, du contrat de licence avec le producteur de marque tiers, est donc assurée.

Jan Boone, CEO de Lotus Bakeries, se montre extrêmement satisfait : « En plus de renforcer nos marchés domestiques et de nous doter de possibilités d'internationalisation, nous allons pouvoir appliquer le concept du biscuit pour enfants Dinosaurus au speculoos Lotus. Une étude de marché de grande envergure va nous permettre de définir, de manière ciblée, la meilleure manière de procéder. »

Pour toute information complémentaire, veuillez prendre contact avec :
Jan Boone, CEO
tél. + 32 (0)9 376 26 02

En savoir plus sur Lotus Bakeries ? Surfez sur www.lotusbakeries.com.

Lotus Bakeries en quelques mots

Lotus Bakeries se concentre sur des spécialités authentiques dans le secteur de la biscuiterie et de la pâtisserie, comme le speculoos, le pain d'épices/l'ontbijtkoek, les spécialités de pâtisserie, les gaufres et le pepparkakor. Lotus Bakeries, dont le siège social est établi en Belgique, est une entreprise dynamique d'envergure internationale qui possède des sites de production en Belgique, aux Pays-Bas, en France et en Suède, des organisations de vente dans dix pays européens, aux Etats-Unis, à Hong Kong, en Chine et au Chili ainsi qu'un département exportation pour les autres pays. Fort d'un effectif de 1.200 personnes, le Groupe fabrique et vend, sous les marques Lotus, Peijnenburg et Anna's, des produits savoureux d'excellente qualité. Ayant pu conserver un équilibre parfait entre tradition et innovation, Lotus Bakeries offre au consommateur un assortiment unique en son genre. Le Groupe clôture l'exercice 2011 sur un chiffre d'affaires de 275,6 millions d'EUR. Les actions Lotus Bakeries sont cotées sur Euronext Bruxelles.

Nutrexpa en quelques mots

Devenue une entreprise incontournable il y a plusieurs années déjà, Nutrexpa est sans doute aujourd'hui l'un des groupes les plus éminents du secteur alimentaire espagnol. Née dans les années quarante, la société Nutrexpa avait initialement pour objectif d'élaborer des denrées alimentaires appétissantes et nourrissantes. Après sa consolidation avec ses deux produits traditionnels (le Miel de la Granja San Francisco et la poudre de cacao Cola Cao, sa marque-phare), Nutrexpa décide de développer son offre en intégrant des entreprises concurrentielles du secteur, en compagnie desquelles elle constitue aujourd'hui le Groupe Nutrexpa. Nutrexpa est désormais numéro un sur le marché espagnol pour les pâtés (La Piara), la poudre de cacao (Cola Cao et Paladin), les pâtes à tartiner au chocolat (Nocilla), le miel et les petits gâteaux pour enfants, numéro deux dans le secteur du biscuit (Cuétara) et numéro trois dans celui des boissons au lait chocolatées (Cola Cao/Okey). Sa réussite à l'échelon national a incité Nutrexpa à se mettre en quête d'opportunités à l'étranger. Aujourd'hui, Nutrexpa International fabrique et distribue des produits dans le monde entier et dispose de filiales en Amérique du Sud, en Asie et en Europe. L'acquisition d'Artiach va faire de lui le numéro un du marché du biscuit sucré dans la catégorie petits déjeuners en Espagne.

Artiach en quelques mots

Artiach a vu le jour en 1907 à Bilbao, dans le nord de l'Espagne ; détenue par la famille Artiach, l'entreprise produisait à Bilbao même. Entre sa création et son acquisition par Nabisco en 1965, elle a développé et mis sur le marché quelques-unes des marques de biscuits espagnoles les plus emblématiques, comme Artiach, Chiquilín, Artinata ou encore Princesa. En 1985, la production intégra un site à la pointe de la technologie érigé à Orozko, à proximité de Bilbao, dans la province de Vizcaya. L'acquisition de la société Marbú permit à Artiach d'ajouter la marque éponyme à son portefeuille de produits. En 1989, Nabisco céda à Tabacalera, le producteur de tabac détenu par l'Etat espagnol, ses opérations en Espagne – au nombre desquelles figurait Artiach. L'entreprise acquit cette même année la marque Filipinos, suite au rachat de Loste par Tabacalera. En 1994, Artiach revint dans l'escarcelle de Nabisco ; c'est en 2000, après la fusion entre Nabisco et United Biscuits, qu'Artiach fut versée dans le groupe spécialisé dans la production de biscuits ainsi créé. En 2006, Kraft entra en possession de la branche biscuits d'United Biscuits pour le sud de l'Europe, laquelle incluait Artiach (et ses marques principales Artiach, Chiquilín, Marbú et Filipinos) ainsi que d'autres marques encore (Chips Ahoy, Oreo, etc.) En 2007, Kraft concluait l'achat des activités biscuits du Groupe Danone dans le monde, activités dont les produits Dinosaurus faisaient alors partie. Pour obtenir l'autorisation de la Commission européenne, le géant américain acceptait de renoncer à plusieurs marques de biscuits, dont Artiach, Filipinos, Chiquilín, Marbú Dorada et Dinosaurus, de même qu'à l'usine de production d'Orozko. En 2008, Panrico reprenait l'entreprise et les biscuits Dinosaurus, lesquels font donc intégralement partie de cette marque au sein du Groupe Artiach depuis cette même date.